

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE
DE LA
**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDOC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada.*

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE :—Rome : Bref de S. S. Léon XIII aux signataires de l'adresse au Saint Père à l'occasion de l'Encyclique *Im mortale Dei*, 141.—Lettre pastorale de Mgr Langevin au sujet de son retour de la Ville Eternelle, 144.—Arrivée de Mgr Langevin, 146.—Réunion du clergé, 148.—L'Eglise Canadienne aux Etats-Unis, 150.—M. Dupont et le blaspème, 152.—Ordinations, 153.—Nouvelles, 153.—Offrande à la maison des pèlerins, 156.—Faveurs obtenues, 156.—Recommandations, 160.

ROME

UN BREF DE S. S. LÉON XIII.

A notre cher fils Hector Langevin, Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, à Québec.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est avec joie et reconnaissance que Nous avons reçu l'Adresse que vous Nous avez envoyée, vous et un très

grand nombre de catholiques du Canada : elle est en effet remplie des plus beaux sentiments d'affection et de respect, et, à raison même de la distance qui nous sépare, elle Nous cause, en quelque façon, un surcroît de plaisir. Nous connaissons déjà votre attachement et votre fidélité au Siège de Pierre ; mais Nous éprouvons une grande joie de l'empressement vraiment remarquable avec lequel vous recevez et acceptez les enseignements du Siège Apostolique, comme votre Adresse Nous le prouve. Dans les conjonctures présentes où tout est incertain, c'est, sans aucun doute, une chose excellente en soi et salutaire pour le bonheur des individus comme des États, que d'adhérer fermement aux enseignements de l'Eglise, et de ne point chercher le secret de bien gouverner ailleurs que dans les conseils et les règles qu'Elle ne cesse de donner pour le salut et la prospérité des nations. A vous donc, Nos Très Chers Fils, Nous offrons Nos sincères félicitations non seulement parce que vous avez accueilli avec une grande obéissance et un grand zèle les principes que, l'année dernière, Nous avons publiés sur la Constitution chrétienne des États, mais encore parce que vous attachez à ces enseignements autant d'importance que leur en doivent reconnaître tous les chrétiens qui regardent toujours l'Eglise comme leur mère et lui obéissent avec une piété filiale. Nous souhaitons, et Nous avons la confiance que ce souhait sera exaucé, que ces préceptes non seulement vous soient utiles pour vous-mêmes, mais aussi vous aident à travailler de concert au bien commun de votre patrie. Dans cet espoir nous prions Dieu d'accroître de plus en plus l'ardeur de votre dévouement et de votre respect pour l'Eglise, et Nous Lui demandons aussi de transformer en gage de ses célestes faveurs la Bénédiction Apos-

tolique que Nous accordons de tout cœur à tous et à chacun de vous dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 octobre 1886, et la neuvième année de Notre Pontificat.

(L. S.)

LÉON XIII, PAPE.

Québec, 1er décembre 1886.

Monsieur,

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec me prie de transmettre à chacun des signataires de l'Adresse au Saint-Père, à l'occasion de l'Encyclique *Immortale Dei*, une copie du bref très élogieux que Sa Sainteté a daigné nous envoyer, par l'entremise de l'un d'entre nous, en réponse à nos sentiments d'amour, de vénération et de respectueuse soumission aux enseignements et aux conseils du Souverain Pontife.

En envoyant ce document à Son Eminence le Cardinal Archevêque, Son Excellence le Substitut du Cardinal Secrétaire d'Etat lui écrit que : " des circonstances indépendantes de la volonté du Saint-Père ont retardé la rédaction de la réponse à la magnifique Adresse des catholiques du Canada, mais qu'il est bien persuadé que la parole de Sa Sainteté n'en sera pas moins agréable et encourageante pour les bons catholiques canadiens. "

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble serviteur

L. H. HUOT.

Secrétaire du Comité de l'Adresse.

Lettre Pastorale de Mgr Jean Langevin,
AU SUJET DE SON RETOUR DE LA VILLE ÉTERNELLE

—
JEAN LANGEVIN,

*par la grâce de Dieu et du St Siège Apostolique,
Evêque de St Germain de Rimouski,*

*Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles
de notre diocèse,*

SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR.

Après trois mois d'absence. Nous sommes heureusement de retour au milieu de vous. Nos bien aimés Frères, depuis jeudi dernier le 2 du mois. Que d'actions de grâces n'avons-Nous pas à rendre à l'aimable Providence Divine pour toutes les faveurs et la protection spéciale dont Elle a daigné nous entourer, notre compagnon et Nous-même, dans tout le cours de ce long voyage! Que de reconnaissance ne devons-Nous pas à la Mère de Dieu, aux bons Anges et à tous nos saints Protecteurs, qui ont sans cesse veillé sur Nous, et nous ont gardé dans toutes nos voies! Que de remerciements n'avons-Nous pas à vous offrir, à vous tous, Nos Chers Frères, pour les ferventes prières que vous avez adressées au Ciel pour le succès de notre pèlerinage au tombeau des Saints Apôtres! Nous vous le disons en toute sincérité, l'effet de toutes ces prières Nous a semblé évident et sensible en bien des circonstances, et Nous en conserverons un souvenir plein de gratitude.

Mais, Nos Chers Frères, Nous devons une expression particulière de reconnaissance au digne prêtre auquel Nous avons confié l'administration de notre diocèse et

qui s'est acquitté de cette fonction, délicate et difficile à notre entière satisfaction, avec son zèle, son dévouement et sa prudence accoutumés, et Nous prions le Seigneur de l'en récompenser.

Nous avons la consolation de vous assurer, Nos Chers Frères que ce voyage a été couronné d'un complet succès pour Nous-mêmes et pour les âmes dont Nous sommes chargé. Dans les différents sanctuaires qu'il Nous a été donné de visiter, Nous avons été inondé de grâces et de faveurs spirituelles, dont Nous vous avons fait une bien large part.

Dans le Souverain-Pontife spécialement Nous avons rencontré le père le plus affectueux, qui Nous a accueilli avec une affabilité, une bonté, une condescendance, que Nous ne pourrions jamais oublier. Dans les deux audiences dont Il Nous a honoré, Il s'est informé avec un vif intérêt de la prospérité de la Religion parmi vous, des dispositions tant du clergé que du peuple envers le premier pasteur du diocèse, et de l'état de la foi et des mœurs au milieu de nos populations. Le Pape Nous a demandé des renseignements détaillés sur notre Séminaire diocésain et sur nos autres Communautés, ainsi que sur les vocations au sacerdoce et à la vie religieuse.

Quand Nous avons imploré la faculté de bénir en Son nom, à notre retour, les différentes paroisses et communautés, le Saint-Père a daigné Nous dire en propres termes, " Non seulement Je vous y autorise, mais vous Me ferez grand plaisir en leur donnant cette bénédiction de Ma part, comme une preuve de l'affection paternelle que Je leur porte à tous, et de la considération que Je désire vous témoigner à vous même." Voilà, Nos Chers Frères, des paroles qui méritent de rester gravées à jamais dans

nos cœurs, et qui sont très propres à cimenter davantage les liens qui nous unissent au Saint-Siège.

Messieurs les curés et missionnaires Nous feront plaisir en chantant un *Te Deum* d'actions de grâces à la suite de la grand'messe, le premier dimanche après la réception de la présente Lettre.

En attendant que Nous ayons l'occasion de donner en personne dans chaque lieu la bénédiction solennelle, à la place du Souverain-Pontife, Nous vous bénissons tous très affectueusement, Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, ainsi soit-il.

Donné en notre demeure épiscopale, à St Germain de Rimouski, ce trois décembre, mil huit cent quatre-vingt-six, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Chancelier.

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI

Par Monseigneur,

J. O. SIMARD, Ptre.

Chancelier.

ARRIVÉE DE MGR. LANGEVIN.

Parti du Hâvre, le 20 novembre dernier, sur le vaisseau français *La Bretagne*, Mgr. Langevin, après une heureuse traversée, est arrivé à New-York, dimanche le 28. Obligé d'attendre la marée le vaisseau n'est entrée dans le port que le lendemain.

Empressé de revoir son-clergé et ses diocésains, Monseigneur ne s'est arrêté qu'à N.-D. de Lévis, mercredi, le

1er décembre. Le lendemain après avoir dit la messe, Sa Grandeur accompagnée de M. l'administrateur du diocèse, de M. P. J. Saucier, Supérieur du Séminaire, et de M. le Procureur du Séminaire, a pris le train de l'*Intercolonial* pour Rimouski.

A l'évêché et à la cathédrale on avait fait de grands préparatifs pour recevoir dignement le premier Pasteur du diocèse. Pendant toute la journée de jeudi, 2 décembre, les cloches de la cathédrale et le canon ont annoncé l'heureuse nouvelle de l'arrivée prochaine de Monseigneur.

Grâce à la générosité des citoyens de la ville, la fanfare du Petit Séminaire est montée aux Trois-Pistoles au devant de Sa Grandeur. M. le chanoine Bilodeau, curé de St-Anaclet, et M. Maj. Bolduc, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, se sont aussi rendus à cet endroit où M. le chanoine Vézina les a reçus magnifiquement ainsi que les élèves de la Bande.

Plusieurs citoyens de Rimouski sont montés au Bic rencontrer Monseigneur et le féliciter de son heureux retour au milieu de ses enfants.

Aux Trois-Pistoles et pendant le trajet, la fanfare a fait entendre ses morceaux les plus joyeux. Au Bic, M. le maire a présenté une adresse à Monseigneur et une petite fille lui a offert un gracieux bouquet. Les cloches de N.-D. du Sacré-Cœur ont salué Sa Grandeur à son passage.

A Rimouski une foule immense attendait avec anxiété l'arrivée du train qui entra en gare vers 4 heures. Lorsque Monseigneur Langevin parut sur le quai de la gare les cloches ont sonné et le canon a grondé ; la joie était sur toutes les figures. En aucune circonstance semblable nous

n'avons vu pareil enthousiasme ni démonstration aussi grandiose.

De la gare Monseigneur s'est rendu à la cathédrale où, après avoir revêtu le rochet et la *cappa*, il fit son entrée solennelle en bénissant la foule qui remplissait les vastes nefs ornées de pavillons aux couleurs variées. Le maître-autel brillamment illuminé présentait un coup d'œil charmant.

Au chœur, le vénérable prélat quitta la *cappa* et revêtit les ornements sacrés pour le chant du *Te Deum*, qui fut exécuté avec beaucoup d'entrain. Après la cérémonie Monseigneur se rendit à l'entrée du chœur où M. L. N. Asselin, maire de la ville, et M. Aug. Tessier, maire de la paroisse, lui présentèrent des adresses de félicitations sur son heureux retour dans sa ville épiscopale.

En réponse, Sa Grandeur remercia les fidèles de Rimouski de la réception magnifique qu'ils venaient de lui faire et leur dit que le bonheur de se retrouver au milieu de son peuple lui faisait oublier les fatigues d'un long et périlleux voyage.

Sa Grandeur donna ensuite sa bénédiction et se rendit à l'évêché.

Dans la soirée, le séminaire a été illuminé en signe de réjouissance.

REUNION DU CLERGÉ.

Le 9 de ce mois les membres du clergé se sont réunis à l'évêché, pour présenter leurs félicitations et leurs hommages à Monseigneur Langevin.

M. le Vicaire Général, au nom de tous ses confrères, fit part à Sa Grandeur des sentiments de respect et d'attachement dû clergé à son égard. Il assura le chef vénéré du diocèse qu'il trouverait toujours dans ses coopérateurs les dispositions que Léon XIII recommande si fortement : l'obéissance et le dévouement.

Monseigneur donna d'abord sa bénédiction, puis il remercia les prêtres présents de la marque d'affection qu'ils lui donnaient en ce jour à l'occasion de son retour de la Ville Eternelle. Sa Grandeur insista particulièrement sur la nécessité qu'il y a de s'unir encore davantage aux pasteurs de l'Eglise pour défendre la doctrine de Jésus-Christ si violemment attaquée par les impies et pour protéger les fidèles contre leurs desseins pervers.

— Après quelques instants de conversation au salon de l'évêché, on se rendit au réfectoire où un succulent dîner fut servi.

Voici les noms des prêtres présents à cette réunion :
Le T. R. Messire Edmond Langevin, vicaire général et prévôt du chapitre ; MM. les chanoines L. Desjardins, J. C. Cloutier, J. B. Blanchet, M. Bilodeau, C. Carbonneau, P. J. Saucier, P. Audet, L. Rouleau, MM. J. Rioux, L. T. Bernard, D. Morisset, A. Chouinard, G. Fournier, J. O. Béland, P. Prétot, C. Gagné, J. O. Simard, M. Bolduc, P. Sylvain, H. Tremblay, P. Brillant, Ant. Leblanc, Arthur Leblanc, C. E. Trudel, J. Amiot, Alf. Prémont, Ant. Bérubé, F. X. Cloutier, J. S. Sirois, J. D. Rioux, R. Cayouette, P. Beaulieu, J. Pelletier et M. Belles-Isles.

Le soir, à 7 hrs. une séance dramatique et musicale réunissait dans la salle du Petit Séminaire un auditoire toujours heureux d'applaudir aux efforts des élèves pour

s'exercer dans l'art si difficile de l'action et de la déclamation.

Les élèves ont joué une comédie en trois actes intitulée : *Le Revenant* ou *Le Trompeur Trompé* et une opérette en un acte *Le Malade malgré lui*. La fanfare a rempli les entr'actes par de délicieux morceaux de musique.

Le lendemain, à 9 heures a. m., une messe solennelle d'action de grâces a été chantée à la cathédrale par M. le vicaire général en présence de Monseigneur, qui a assisté paré au trône accompagné de MM. les chanoines Blanchet et Bilodeau.

L'ÉGLISE CANADIENNE AUX ÉTATS-UNIS.

Il y a actuellement au bas mot, dit le *Courrier du Canada*, dans les États de New-York, du Connecticut, du Massachusetts, du Rhode-Island, du Maine, du New-Hampshire, du Vermont, 334,775 Canadiens catholiques, 134 prêtres canadiens, et 30 couvents dirigés par des communautés canadiennes. Ces chiffres sont plutôt au-dessous du chiffre réel qu'au dessus.

Nos compatriotes se répartissent comme suit entre les différents diocèses :—Diocèse de Boston, Massachusetts : évêque, Mgr Williams ; 30,500 Canadiens catholiques, 12 prêtres canadiens et 2 couvents.

Diocèse de Springfield, Massachusetts : évêque, Mgr O'Reilly ; Canadiens, 45,200 ; prêtres canadiens, 23 ; couvents, 7.

Diocèse de Providence, Massachusetts et Rhode-Island : 47,100 Canadiens, 8 prêtres canadiens, 2 couvents.

Diocèse de Portland, Maine : Evêque, Mgr Healey ; Canadiens, 39,385 ; prêtres canadiens, 18 ; couvents, 2.

Diocèse de Manchester, New-Hampshire : Evêque, Mgr Bradley ; Canadiens 34,680 ; prêtres canadiens, 15 ; couvents, 4.

Diocèse de Hartford, Connecticut : Evêque, Mgr McMahon ; Canadiens, 21,400 ; prêtres français, 5 ; couvents avec majorité canadienne, 2.

Diocèse de Burlington, Vermont : Evêque, Mgr de Goesbriant ; Canadiens, 56,700 ; prêtres canadiens ou français, 16, couvents canadiens, 6.

Diocèse d'Albany : Evêque, Mgr McNeirney ; Canadiens, 20,350 ; prêtres canadiens, 11 ; couvents, 4.

Diocèse d'Ogdensburg, New-York : Canadiens, 51,710 ; prêtres canadiens, 21 ; couvents, 3.

Diocèse de New-York, New-York : Canadiens, 7,000 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Brooklyn ; Canadiens, 1,500 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Buffalo : Canadiens, 2,500 ; prêtre canadien, 1.

Diocèse de Rochester : Canadiens, 1,500 ; prêtre canadien, 1.

Cela fait 13 diocèses. La population catholique totale de ces diocèses est de 1,184,000, chiffre sur lequel, comme nous le disons plus haut, on compte 334,775 Canadiens.

LE DIOCÈSE DE GREEN-BAY, Michigan, E. U., offre une particularité qui en fait comme une miniature de l'église universelle.

Dans soixante-trois paroisses, on prêche et on se confesse en allemand ; dans cinquante-quatre, on se sert de la langue anglaise ; dans vingt-deux, du français ; dans cinq du bohême ; dans neuf, du polonais ; dans deux, on ne connaît que le dialecte du pays ; enfin dans douze, les prédications et les confessions se font dans l'idiome flamand.

M. DUPONT ET LE BLASPHEME.

Un jour, en voyage, il était monté sur l'impériale d'une voiture, à côté du conducteur. Celui-ci, cédant à une trop funeste habitude, se met à proférer un blasphème. A l'instant M. Dupont lui appliqua un vigoureux soufflet. Surpris, irrité, le conducteur arrête ses chevaux et sa voiture, et se récrie sur l'insulte qui lui est faite. " Malheureux, lui répond avec autorité M. Dupont, c'est vous qui m'avez insulté ! Vous venez d'outrager mon Père !... Et qui vous a donné le droit d'insulter mon Père de la sorte ? — Votre Père ? dit le blasphémateur déconcerté, aussi étourdi de la parole que du coup. — Oui, dit M. Dupont, Dieu est mon Père et le vôtre ; pourquoi l'outragez-vous comme vous venez de le faire ? " Et avec l'éloquence de son cœur et la vivacité de sa foi, il lui fit comprendre combien il est indigne d'un chrétien d'outrager ainsi le Dieu trois fois saint. Le pauvre homme, confus, se rejeta sur sa déplorable habitude et promit de se corriger. Au terme de la route ils étaient devenus bons amis. M. Du-

pont en le quittant lui mit une pièce de cinq francs dans la main et l'engagea à venir le voir à Tours. Il le revit en effet plus tard, vivant en bon chrétien et assurant qu'il s'était, grâce à lui, entièrement corrigé.

(A suivre.)

ORDINATIONS.

Mgr. Langevin a fait samedi, le 18 de ce mois, à la chapelle de l'Evêché les ordinations suivantes :

Tonsure : MM. Pierre Edouard Chouinard, Chs. Frs. Oct. Bernier, Joseph Arthur Larrivée, Jos. Guillaume Arthur Damour, Jos. Hilaire Philémon Léon Cayouette.

Ordres-moindres : MM. Séraphin Maheu, Jean David Lebel, Alphonse Jos. Bellesiles, Fabien Gauthier.

Dimanche, le 19, à la cathédrale :

Sous-diaconat : MM. Joseph Ouellet et Louis Isidore Théodore Landry.

Diaconat : MM. Elzéar Dufour.

Prétrise : MM. Jos. Emile Oscar Sylvain.

M. l'abbé Sylvain a dit sa première messe à la chapelle du Séminaire, assisté de son cousin M. R. P. Sylvain, curé de N.-D. dn Sacré-Cœur.

NOUVELLES.

A l'occasion de la publication du troisième volume des œuvres de saint Thomas d'Aquin, le Saint-Père a

daigné adresser aux cardinaux J. Simeoni et G. Zigliara, qui dirigent cette publication, un bref dans lequel Sa Sainteté loue leur zèle et "leur intelligent labeur" et demande, qu'avant tout autre écrit du Docteur, on imprime la *Somme théologique* et la *Somme contre les Gentils*. Le Souverain Pontife veut par là favoriser ceux qui étudient la philosophie et la théologie.

Sa Sainteté Léon XIII a envoyé son portrait avec une lettre autographe, au prince-archevêque d'Olmütz à l'occasion du 50^e anniversaire de sa prêtrise. Ce portrait sculpté en ivoire et enrichi de diamants est un véritable chef-d'œuvre.

N. S. Père le Pape vient de confier à un évêque, avec le titre de vicaire apostolique, le gouvernement des catholiques de la Suède. Depuis trois siècles la Suède n'avait plus d'évêque ; quelques prêtres, en très petit nombre, trois ou quatre résidaient à Stockolm.

Après l'Angleterre, la Suède, c'est ainsi que le catholicisme reparait dans tous les pays d'où il avait été si malheureusement banni !

Le Souverain Pontife vient d'adresser à Son Eminence le Cardinal-vicaire une lettre sur la dévotion du Rosaire dans laquelle Il exprime la volonté que ce pieux exercice soit introduit et pratiqué journellement dans les églises et les oratoires publics de la ville de Rome afin d'attirer la protection puissante de la Sainte Vierge sur cette ville qui est le point de mire de la haine satanique des sectes.

Lors de son passage à Paris, Mgr Langevin a visité la basilique de Montmartre et en particulier la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qui est construite aux frais des Canadiens.

Les recettes en faveur de l'église du vœu national étaient au mois de septembre dernier de 17,470,322 francs et les dépenses de 16,930,722 francs.

Monseigneur a officié ponticalement le jour de la fête de l'Immaculé Conception. M. L. T. Bernard a fait le sermon. Après la messe Sa Grandeur a donné la bénédiction au nom de Notre-Saint Père le Pape.

Dans le cours de novembre M. Prétot, missionnaire diocésain, a prêché le jubilé dans plusieurs paroisses de la Baie des Chaleurs ; M. Korisset, curé de l'Assomption, a prêché à Ste Luce, et M. Thomas Bérubé, curé de St-Simon, à N. D. du Sacré-Cœur. Au commencement de ce mois le Rév. P. Côté, S. J., de Québec, a prêché le Jubilé à St-Eloi, et M. le chanoine Blanchet à St-Anast.

Les réparations commencées l'été dernier à l'intérieur de l'église de cette dernière paroisse viennent d'être terminées. Ces travaux d'embellissement en ont fait une des belles églises du diocèse.

MM. Félix Rouleau, professeur de mathématiques au Séminaire de Rimouski, et neveu de M. le chanoine Rouleau, vice-supérieur du Séminaire, et Arthur Petitgrew sont entrés au mois de novembre au noviciat des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe.

M. Joseph Roy, aussi de Rimouski, est rendu en Belgique au noviciat des Prêtres du Saint-Sacrement. M. Joseph Martin, ci-devant curé de Ste-Rose du Dégelé, est entré à la Chartreuse d'Angleterre où il a pris le saint habit le 16 novembre dernier.

M. O. Drapeau, curé de St-Ulric, est gravement indisposé depuis quelque temps. M. P. Beaulieu, vicaire de Matane, est allé lui porter secours.

Nous apprenons que M. André Audet, curé de Ste-Félicité, est aussi malade. M. R. Beaumont, vicaire de Ste-Anne des Monts, l'assiste.

Le R. P. Provost, O. M. I., supérieur du Collège d'Ottawa, est mort dimanche, le 28 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le R. P. Félix Martin, jésuite, qui est mort au commencement de ce mois, à Paris, à l'âge de 84 ans, était bien connu au Canada. Il a passé près de 20 ans à Montréal où il a fait bâtir le collège Sainte-Marie dont il fut le premier recteur. Le père Martin a publié plusieurs ouvrages sur le Canada et les missions.

Offrande à la Maison des Pèlerins.

Mme A. Paquet, St-Ulric, \$0.50.

FAVEURS OBTENUES.

RIMOUSKI.—18 novembre 1886.—Depuis quinze jours je souffrais d'un mal d'yeux qui menaçait de me faire

perdre la vue ; je promis de faire une neuvaine 'en l'honneur de la bonne sainte Anne, à la suite de laquelle je fis dire une messe. Je promis aussi de faire publier ma guérison si elle daignait me l'accorder.

A la fin de ma neuvaine j'étais parfaitement guérie. Gloire et reconnaissance soient rendues à cette grande Thaumaturge du Canada.—H. F.

ILETS CARIBOU, (côte nord) 12 novembre—Comme abonnée au messenger de la bonne sainte Anne veuillez me permettre de vous adresser quelques mots.

Le vingt-cinq du mois dernier, quatre petits garçons dont le plus vieux est âgé de dix ans, sont partis vers neuf heures du matin pour aller, suivant leur habitude, s'amuser pendant quelques instants sur la lisière du bois. Trois de ces enfants m'appartenaient. Comme ici, sur cette côte nord, le bois est très près des maisons, nous laissons facilement les enfants y aller. Mais ce jour-là le temps était couvert et neigeux, de sorte que les pauvres petits, tout en s'amusant, s'égarèrent dans le bois. Les hommes, occupés à la pêche de la morue, ne revinrent à terre que vers trois heures de l'après-midi. Leur retour me causa une grande joie, car depuis le matin j'étais dans la plus vive inquiétude sur le sort de mes enfants. Onze pêcheurs partirent aussitôt à leur recherche. Mes angoisses redoublèrent lorsque après deux heures d'attente, je ne vis rien venir. Alors je m'adressai à Celle qu'on n'invoque jamais en vain ; je promis à sainte Anne de faire dire quelques messes en son honneur et de faire publier cette grande faveur dans le *Messenger* si cette bonne mère venait à mon secours dans cette circonstance pénible. Ma prière fut exaucée ; vers six heures les pêcheurs trouvèrent les petits enfants égarés à deux lieues dans le bois,

Je reconnais dans cette faveur la puissante protection de la bonne Sainte Anne. Gloire, amour et reconnaissance lui soient rendus! . . .—

MARGUERITE GAGNÉ épouse de Charles Jourdain.

ST-JOSEPH DE LEPAGE, 7 novembre 1886.—Mon petit enfant souffrant d'un hernie depuis sa naissance, a été guéri par l'intercession de Sainte Anne, après sept mois d'atroces douleurs. Ils se porte aujourd'hui à merveille. Je m'acquiesce de la promesse que j'avais faite de faire publier cette faveur dans le *Messageur*.—Daine E. ROUSSEL.

HAVERTHILL, MASS, 22 novembre.—On nous écrit de cet endroit qu'une jeune dame étant dangereusement malade promit de faire publier sa guérison si elle l'obtenait. Aussitôt elle éprouva du soulagement, aujourd'hui elle est complètement guérie. Reconnaissance à son insigne bienfaitrice.

ST-ARSENÈ, 29 novembre.—Affligé depuis plus d'un an d'une maladie inconnue des médecins et qui m'avait réduit à une grande faiblesse, je fis plusieurs neuvaines à sainte Anne et un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré afin d'obtenir ma guérison. Je promis aussi de faire publier cette faveur dans le *Messageur*.

Depuis une couple de mois, je suis beaucoup mieux ; je puis travailler un peu. Je suis persuadé que la bonne sainte Anne me guérira complètement. Mille actions de grâces lui soient rendues! —UN ABONNÉ.

RIMOUSKI, 29 novembre.—Je demande bien pardon à la bonne sainte Anne d'avoir négligé de remplir plus tôt une promesse faite de publier dans son *Messageur* l'expression de ma sincère et profonde reconnaissance pour une

faveur signalée obtenue par sa puissante intercession et je promets d'être plus ponctuel à l'avenir.—Un abonné dévoué à la grande sainte et à son culte.

STE-FLAVIE, 30 novembre.—En août dernier, comme j'étais dans un grand embarras, j'invoquai sainte Anne et je lui promis, si j'étais exaucée, de faire publier cette faveur dans son *Messageur*.

Au moment où j'allais perdre espérance, je fut écoutée. Honneur et gloire soient rendus à cette grande sainte.—N. L. D., *institutrice*.

CORNWALL, 30 novembre.—Une de mes filles, gravement malade et condamnée par le médecin, fut administrée le 17 octobre. Pour obtenir sa guérison je commençai une neuvaine en l'honneur de sainte Anne avec la promesse de faire publier cette grande faveur si elle lui était accordée. Gloire et reconnaissance à cette bonne mère, ma fille est aujourd'hui en bonne santé !—Mme J. B.

RIMOUSKI, 1er décembre.—Je dois à la bonne sainte Anne par l'entremise du *Messageur* l'expression de ma vive et profonde gratitude pour le soulagement et la guérison qu'elle a obtenus à mes enfants en plusieurs circonstances. Amour et reconnaissance soient donc rendus à cette bonne mère de qui je réclame encore la toute puissante protection.—UNE ABONNÉE.

ST-ULRIC, 2 décembre.—Ces jours derniers, comme je souffrais d'un violent mal de dent, j'eus recours à la bonne sainte Anne qui m'a obtenu un grand soulagement. L'été dernier, après un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père, j'ai obtenu la guérison d'une autre maladie. Reconnaissance à cette bonne mère.—Mme A. PAQUET.

ST-SIMON. 4 décembre.—Gloire, amour et reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue.—MARIE ROSE DE LIMA B.

STE-FLAVIE, 4 décembre.—Je prie tous les abonnés du *Messenger* de s'unir à moi pour remercier sainte Anne de la guérison qu'elle m'a obtenue après lui avoir promis de faire publier cette faveur. Je reconnais avoir obtenu trois autres faveurs par son intercession.

SAINTS ANGES DE CASCAPÉDIAC.—Amour et reconnaissance à sainte Anne pour guérison obtenue.—UNE ABONNÉE.

RECOMMANDATIONS.

Mgr. de Rimouski et ses œuvres; Mgr. Bossé et ses œuvres; le sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père et ses œuvres; la paix dans 10 ménages; 8 maux d'yeux; 28 malades; 17 ivrognes; 32 mères de familles; 24 pères de familles; 18 jeunes gens et jeunes filles; 14 personnes en danger de perdre la foi; 12 curés et leurs paroisses; 6 vieillards; 17 voyageurs; 15 personnes pour différentes grâces; les abonnés du *Messenger*; les bienfaiteurs du sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père; Toutes les personnes déjà recommandées qui n'ont pas encore été exaucées.

Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

Photographies de tout l'établissement

De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

No. 1.	Intérieur du Sanctuaire, 10 x 12 pcs. chacune.....	\$0.50
No. 2.	“ “ “ 4½ x 6½ “ “	0.30
No. 3.	“ “ “ 2 x 3 “ “	0.15

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les mêmes prix. S'adresser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P. M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.38 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne, est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

Voici l'horaire des offices au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

1. Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand messe ; en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

2. Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

3. Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

4. Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 6 centins par cierge,

5. Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive,

6. Intentions de messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

7. Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins étrangers tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

8. Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

9. On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

On trouvera à Sainte-Anne de la Pointe-au-Père les objets de piété suivants :

1. Statuettes avec étui en cuivre et en étain.
2. Statuettes en plâtre.
3. Médailles de sainte Anne, argentées.
4. " " dorées.
5. " " grand modèle.
4. Crucifix 2 pcs., 2½ pcs. et 3 pcs.
7. Image de sainte Anne.
8. Chapelets de différents goûts et différents prix.
9. Scapulaires bruns du Mont Carmel.
10. Petits Manuels du pèlerin.

REÇU LE

3 JUL 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE